Bordereau attestant l'exactitude des informations - BOBIGNY - 9301 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 12/10/2026 - 32414 - 2011 B 08001 - 538 207 556 - A.R.I. LOGISTIQUE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Formulaire EDI **2065** pour **2026**

12 OCT. 2026

3241

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012025	et clos le	31122025	Régime simplifié d'imposition	x
éclaration sousorite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
i PME innovantes, cocher la case ci-contre					

i option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
A.R.I LOGISTIQUE	1 RUE PIERRE SEMARD
SIRET 5 3 8 2 0 7 5 5 6 0 0 0 2 7	93700 DRANCY
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

es entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

ate d'entrée dans le groupe de la société déclarante

our les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Transports routiers de fret de proximité	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

. Résultat fiscal — Bénéfice imposable au taux normal: 0 — Déficit:

Bénéfice imposable à 15%: 4 307 — Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %:

. Plus-values

PV à long terme imposables à 15% | PV à long terme imposables à 19%

Autres PV imposables à 19% | PV à long terme imposables à 0% | PV exonérées (art. 238 quindecies)

. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	Autres dispositifs ☐
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES) — Base d'imposition | Chiffre d'affaires | Taux d'imposition

. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM) — Base d'imposition | Taux d'imposition

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité erritoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON		Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
Tél:	*Tél:*
	Identité du déclarant:
	Date: 08/09/2026 Lieu DRANCY
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
	Signature PUGENGER FREDERIC ROGER

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐

IMPOT SUR LES SOCIETES — **N° 2065 bis** — **2026**

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

ontant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
ontant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
ontant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes terposées					d	
Montant des distributions utres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
ontant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
ontant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
ontant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS *(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)*

om, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8
me MUSTAFOSKI DITA	250						
1 PUGENGER FREDERIC ROGER 1 RUE PIERRE SEMARD 93700 DRANCY	250						

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	9 154
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A 2026

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 1 RUE PIERRE SEMARD 93700 DRANCY

Numéro SIRET * : 53820755600027 — Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12 — Durée de l'exercice précédent * : 12

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 31122025 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122024 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012		
		Autres *	014		016		
	Immobilisations corporelles *		028	616	030 104	512	
	Immobilisations financières * (1)		040		042		
	Total I (5)		044	616	048 104	512	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052		
	STOCKS Marchandises *		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	117 653	070	117 653	126 064
		Autres * (3)	072	4 614	074	4 614	
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	4 030	086	4 030	1
	Total II		096	126 297	098	126 297	126 065
	Total général (I+II)		110	126 912	112 104	126 808	126 065

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	3 000	3 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	300	300
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		
	Report à nouveau	134	6 580	2 893
	Résultat de l'exercice	136	3 531	3 687
	Subventions d'investissement	137		
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	13 411	9 880
	Provisions pour risques et charges **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	(1 080)	4 943
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés	166	4 014	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA) 169 100 017)	172	108 857	104 760
	Comptes courants d'associés	173	1 450	6 326
	Autres dettes	175	156	156
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	113 398	116 185
	Total général (I + II + III)	180	126 808	126 065

RENVOIS

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	616
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(2) COMPTE DE RESULTAT SIMPLIFIE DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B 2026

Désignation de l'entreprise A.R.I LOGISTIQUE — Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 31 12 2025 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2024 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	
	Production vendue : services *	217	218	70 077 / 73 948
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	16 500
	Autres produits		230	
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	70 077 / 90 448
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	171 / 424
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 7 752 - immobilier)		242	55 278 / 57 394
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	
	Rémunérations du personnel *		250	7 246 / 10 527
	Cotisations sociales (dont cotisations personnelles de l'exploitant)	380	252	2 944 / 17 374
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255	254	104 / 61
	Dotations aux dépréciations		256	
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	26 / 113
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	65 769 / 85 893
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	4 308 / 4 555
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	
	Produits exceptionnels (IV)		290	
	Charges financières (V)		294	130
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300 (VI)	130 / 75
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	646 / 664
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	3 531 / 3 687

B - RÉSULTAT FISCAL

				Exercice N clos le 31 12 2025 (1)	Exercice N-1 clos le 31 12 2024 (2)
	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	3 531	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	776	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247			
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				
	(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987			
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies)	127			
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies)	138			342
	(FRR)France Ruralités Revitalisation(art.44 quindecies A)	181			
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A)	989			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991			
	Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)	345			
	Investissements et souscriptions outre-mer	344			
	Créance due au report en arrière du déficit	346			
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	4 307	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)		356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	4 307	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE 31/12/2025

Détail des réintégrations diverses		
Total des réintégrations diverses		

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE

Néant ☐ *

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	600	472	616	474	600	476	616	616
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	600	492	616	494	600	496	616	616

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560	600	562	104	564	600	566	104
TOTAL		570	600	572	104	574	600	576	104

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR)
(Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.

1	2	3	4	5
6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif * ①	Amortissements * ②	Valeur résiduelle ③	Prix de cession * ④	Plus ou moins-values			
					Court terme * ⑤	Long terme 19 % ⑥	Long terme 15 % ou 12.8 % ⑦	Long terme 0 % ⑧
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE — Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683		
Autres immobilisations incorporelles	700		705		
Terrains	710		715		
Constructions	720		725		
Inst. techniques matériel et outillage	730		735		
Inst. générales agenc. am. divers	740		745		
Matériel de transport	750		755		
Autres immobilisations corporelles	760		765		
TOTAL	770		775		

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)	982		Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Déficits reportables	984	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter		Déficits de l'exercice	860	
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Montant de la TVA collectée	374	14 004
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 075
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social	690		Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social	691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)	692		Revenu brut social (si le montant est positif)	693	

ANNEXE DÉCLARATION 2033-D

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE 31/12/2025

Détail des Autres Imputations		

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

N° 2033-E 2026

(5)

Désignation de l'entreprise : A.R.I LOGISTIQUE				Néant	x *
Exercice ouvert le : 01/01/2025	et clos le : 31/12/2025	Durée en nombre de mois		1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		376	
dont apprentis		657	
dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
TOTAL 1	106	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante y compris les plus-values de cessions d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	113	
Variation positive des stocks	111	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles ou incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	
IV- Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE *	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026		
Période de référence	024		160		
Date de cessation			186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(6) **COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL**

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31 12 2025 N° SIRET 538 207 556 00027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.R.I LOGISTIQUE

ADRESSE (voie) 1 RUE PIERRE SEMARD

CODE POSTAL 93700 VILLE DRANCY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500
TOTAL DES LIGNES 901 + 903	905	2	TOTAL DES LIGNES 902 + 904	906	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination | N° SIREN (si société établie en France) | % de détention | Nb de parts ou actions

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme | Nom de famille MUSTAFOSKI | Prénom(s) DITA

Nom d'usage PUGENGER | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° | Voie | Code postal | Commune | Pays

Titre (2) M | Nom de famille PUGENGER | Prénom(s) FREDERIC ROGER

Nom d'usage | % de détention 50.00 | Nb de parts ou actions 250

Naissance : Date | N° Département | Commune | Pays

Adresse : N° 1 | Voie RUE PIERRE SEMARD | Code postal 93700 | Commune DRANCY | Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

(7) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122025 **N° SIRET** 53820755600027

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.R.I LOGISTIQUE

ADRESSE (voie) 1 RUE PIERRE SEMARD

CODE POSTAL 93700 VILLE DRANCY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	905	

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(répété pour chaque filiale)

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 Penalites amendes fisc. & pena			130.47
30/06/2025 BQ WEB AMENDE	35.00		
29/08/2025 BQ PV	28.47		
11/11/2025 BQ WEB AMENDE	22.00		
30/12/2025 BQ WEB AMENDE	45.00		

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		512		512	
21832000	PACK PC PORTABLE HP 15+HOUSE+O		600	600-	100.00-
21834000	TELEPHONE	616		616	
28183200	ORDINATEUR PORTABLE HP		600-	600	100.00
28183400		104-		104-	
TOTAL I		512		512	
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		117 653	126 064	8 411-	6.67-
41110000		117 653	126 064	8 411-	6.67-
AUTRES CREANCES		4 614		4 614	
43100000	Sécurité sociale	4 614		4 614	
DISPONIBILITES		4 030	1	4 029	NS
51200000	Banque	4 030	1	4 029	NS
TOTAL II		126 297	126 065	232	0.18
TOTAL GENERAL		126 808	126 065	743	0.59

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	3 000	3 000		
10100000 Capital	3 000	3 000		
RESERVE LEGALE	300	300		
10610000 Reserve legale	300	300		
REPORT A NOUVEAU	6 580	2 893	3 687	127.43
11000000 Report a nouveau (solde credit	6 580	2 893	3 687	127.43
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	3 531	3 687	155-	4.22-
TOTAL I	13 411	9 880	3 531	35.74
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 080-	4 943	6 023-	121.85-
16470000 PRET 8000	491	2 581	2 090-	80.98-
16480000 PRET 15000	3 494	7 428	3 933-	52.96-
16490000 UTILIRAIRE FIAT SCUDO	5 065-	5 065-		
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	4 014		4 014	
40110000	4 014		4 014	
DETTES FISCALES ET SOCIALES	108 857	104 760	4 098	3.91
42100000 Personnel : rémunérations dûes		1 332	1 332-	100.00-
43100000 Sécurité sociale		2 929	2 929-	100.00-
43730000 KLESIA	204	140	64	45.87
43760000 RSI		158	158-	100.00-
44400000 Etat impôt sur les bénéfices	8 637	7 991	646	8.09
44551000 Tva à décaisser	71 234	63 427	7 806	12.31
44587600 TVA en attente collectée 20.00	28 783	28 783		
COMPTES COURANTS D'ASSOCIES	1 450	6 326	4 876-	77.08-
45511000 Gérant	1 450	6 326	4 876-	77.08-
AUTRES DETTES	156	156		
41110000	156	156		
TOTAL III	113 398	116 185	2 788-	2.40-
TOTAL GENERAL	126 808	126 065	743	0.59

DETAIL LIASSE 2033-B

		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		70 077	73 948	3 871-	5.23-
70600000	Prestations de services	70 077	73 948	3 871-	5.23-
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			16 500	16 500-	100.00-
74000000	Subvention d'Exploitation		16 500	16 500-	100.00-
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		70 077	90 448	20 371-	22.52-
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS		171	424	254-	59.80-
60170000	Fournitures a, b, c...	171	424	254-	59.80-
AUTRES CHARGES EXTERNES		55 278	57 394	2 116-	3.69-
60400000	Achats etudes et prestat. serv	1 367	2 599	1 231-	47.39-
60600000	Achats non stockes de mat. pre		160	160-	100.00-
60630000	Fournit. entretien & petit equ	579	663	84-	12.73-
60640000	Fournitures administratives		9	9-	100.00-
61220001	LOA FIAT SCUDO FG	7 752	11 629	3 876-	33.33-
61500000	Entretiens et réparations	270	19	251	NS
61510000	ENTRETIENS REPARATIONS VEHICUL	6 947	5 385	1 562	29.00
61600000	Primes d'assurance	6 707	4 174	2 534	60.71
61600001	LOYER CDT BAIL FIAT	514	514		
61610000	Multirisques		284	284-	100.00-
62260000	Honoraires	1 801	750	1 051	140.13
62270000	Frais d'actes et de contentieu	6		6	
62340000	Cadeaux a la clientele	82		82	
62510000	Voyages et deplacements	460	32	429	NS
62511000	PARKING	403	70	334	478.59
62511100	PEAGES	7 403	6 573	830	12.63
62512000	HOTELS	3 194	3 371	177-	5.26-
62520000	CARBURANT	14 099	17 188	3 090-	17.98-
62570000	Receptions	202		202	
62571000	REPAS	2 096	1 429	667	46.69
62620000	ORANGE	408		408	
62630000	BOUYGUES TELECOM	88	533	445-	83.44-
62700000	Services bancaires et assim.	900	2 014	1 114-	55.32-
REMUNERATIONS DU PERSONNEL		7 246	10 527	3 281-	31.16-
64110000	Salaires appointements	9 154	13 298	4 144-	31.16-
64140000	Indemnites et avantages divers	1 908-	2 771-	864	31.17
CHARGES SOCIALES		2 944	17 374	14 430-	83.06-
64510000	Cotisations urssaf	2 461	3 766	1 304-	34.64-
64530000	Cotisations aux caisses retr.	448	682	234-	34.32-
64600000	Cotis. social. person. exploit		12 926	12 926-	100.00-
64750000	Medecine du travail, pharmacie	34		34	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS		104	61	43	71.67
68112000	Immobilisations corporelles	104	61	43	71.67
AUTRES CHARGES		26	113	86-	76.55-
65100000	Redevanc. concess. brev. licen	26	113	86-	76.55-
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		65 769	85 893	20 123-	23.43-

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	4 308	4 555	248-	5.44-
CHARGES FINANCIERES		130	130-	100.00-
66160000 Intérêts bancaires & sur opér.		130	130-	100.00-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	130	75	55	73.96
67120000 Penalites amendes fisc. & pena	130	75	55	73.96
IMPOTS SUR LES BENEFICES	646	664	18-	2.66-
69500000 Impots sur les benefices	646	664	18-	2.66-
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	3 531	3 687	155-	4.22-

Date	Tableau de cohérence des liasses fiscales (*)	Référence	Page
09/09/2026	Client ARILOG A.R.I LOGISTIQUE		1
Collaborateur	1 RUE PIERRE SEMARD	Exercice	
	93700 DRANCY	01/01/2025 31/12/2025	

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
:033 B	370	2031 ou 2065	Cadre 1 col. 1 Cadre 7 col. a	(1)	
:033 C	494	2033 C	578	600	
:033 C	574	2033 C	580	600	

SAS A.R.I LOGISTIQUE

AU CAPITAL DE 3000€
1 RUE PIERRE SEMARD
93700 DRANCY
SIRET :538 207 556 00027

RAPPORT DE LA GERANCE SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Messieurs,
Conformément à la loi, nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire pour vous soumettre les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2025 et vous présenter un rapport sur la situation et l'activité de la société pendant cet exercice.
Pour votre information, il vous est joint avec le présent rapport les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Les comptes de résultat
- Les annexes
- Le texte des résolutions soumises à votre approbation

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre société et soumis à votre approbation, ont été élaborés et représentés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitant.

Les méthodes retenues pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilités pour cet exercice sont celles du plan comptable 2010.
Pendant la période allant du 01 janvier 2025 au 31 décembre 2025 nous avons réalisé

Un chiffre d'affaire de l'ordre de 70 077€

I. ANALYSE DES CHARGES D'EXPLOITATION

ACHATS DE MARCHANDISES	
ACHATS DE MAT P ET AUTRES APP	171€
VARIATION DE STOCKS MSES	
AUTRES CHARGES EXTERNES	55 278€
IMPOTS ET TAXES	€
SALAIRES ET TRAITEMENT	7 246€
CHARGES SOCIALES	2 944€
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	104€
AUTRES CHARGES	26€
TOTAL	65 769€

II. CONCERNANT LES POSTES DE BILAN

Nous avons un actif immobilisé de 512€

L'état de nos dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 113 398€ représentant :

EMPRUNT	-1080€
FOURNISSEURS	4 014€
DETTES FISCALES ET SOCIALES	108 857€
COMPTE COURANT GERANT	1 450€
AUTRES DETTES	156€
TOTAL	113 398€

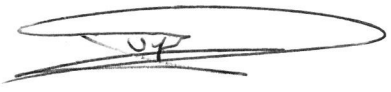
Le résultat comptable fait apparaître un bénéfice net comptable de 3 531€ que nous portons sur le compte dit de report à nouveau.

Pour satisfaire aux prescription de la loi du 24 juillet 1966 nous vous précisons que notre société n'a pas de filiale, n'a pas pris de participation dans une autre société au sens de la loi, elle n'a souscrit ni cautionné ni avalisé ni garanti aucun engagement aucune convention visée par l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966 n'est intervenue.

Le 08/09/2026

Le Président

Mr PUGENGER Frédéric



A.R.I. LOGISTIQUE
1 RUE PIERRE SEMARD
93700 DRANCY
mobile 06 27 60 95 93
e-m@il ARILOGISTIQUE@HOTMAIL.com
R S 382075560UU19

SAS A.R.I. LOGISTIQUE

AU CAPITAL DE 3000 €
Siège Social : 1 RUE PIERRE SEMARD
93700 DRANCY
SIRET : 538 207 556 00027

PROCES – VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 08 septembre 2026 A 10H

Les actionnaires de la SAS A.R.I. LOGISTIQUE se sont réunis au siège social de la société conformément à la convocation qui leur a été adressée individuellement.
L'assemblée est présidée par Mr PUGENGER Frédéric président actionnaire.
Les actionnaires présents ont émargé les listes de présence, la part totale du capital de la société atteint ainsi 100%.
Mr le président déclare alors que l'assemblée est valablement constituée puisque le quorum de 50% est atteint et peut ainsi valablement délibérer et prendre les décisions à la majorité.
Les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents suivants dûment déposés à leur intention :

Lettres de convocation.
****

ORDRE DU JOUR

Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025
Le président a mis à la disposition de l'assemblée et déposé sur le bureau :

- L'inventaire au 31 décembre 2025
- Le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés à la même date
- Le texte des résolutions
- Le rapport de gestion
- Reconduction du président pour l'année 2026.

Il indique que les comptes annuels à l'exception de l'inventaire, le texte de résolutions et le rapport de gestion ont été communiqués aux associés au moyen de la lettre de convocation l'inventaire a été tenue au siège social à leur disposition pendant les quinze jours ayant précédés l'assemblée.
Celle-ci lui donne acte
Puis il lit le rapport du président
Personne ne demande plus la parole, la discussion est déclarée close et le président met aux voix les résolutions suivantes figurantes à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION :

L'assemblée générale après avoir entendu le rapport de gestion, approuve : le rapport de gestion, l'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31/12/2025 tels qui ont été présentés.
En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserves à la gérance pour sa gestion pour ledit exercice et reconduit le président dans ses fonctions pour l'année 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée approuve les propositions de la gérance et après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par un bénéfice net comptable de 3 531€,

Que nous portons sur le compte dit report à nouveau.

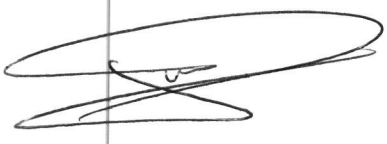
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un exemplaire ou d'une copie des présents pour accomplir les formalités légales et réglementaires.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h45 et le présent procès-verbal est dressé et signé après lecture par tous les présents

Président Actionnaire
Mr PUGENGER Frédéric



Actionnaire
Mme PUGENGER Dita

